

INFORMATION AUX HABITANTS DE St EUSTACHE

Comme notre programme vous l'annonce, nous vous informons de tout

Une grave erreur est survenue en mairie à l'issue du scrutin du premier tour des élections municipales

Résultats des élections du 1^{er} tour le 9 mars 2008

Nombre de Votants : 626

Blancs et nuls : 26

Bulletins valablement exprimés : 600

Que dit la loi

Pour être élu au premier tour, il faut avoir obtenu :

50% des votes exprimés (600/2) +1 soit 301 voix

8 conseillers municipaux devaient être élus le soir du 9 mars 2008.

Cependant

Le Président du bureau de vote M. LECARPENTIER s'est trompé en calculant la majorité à partir du nombre total de votants.

50% des votants (626/2) +1 soit 314 voix

C'est ce chiffre-là qui a été communiqué à la Préfecture, et donc celui qui a été retenu et affiché dans la presse

Ainsi 4 conseillers municipaux ont été élus le soir du 9 mars 2008.

C'est pourquoi il faudra élire

11 conseillers dimanche prochain, 16 mars.

L'équipe « Un vrai changement pour St Eustache ».